



MaaT Pharma annonce la tenue de son Assemblée Générale Mixte le 16 juin 2026

Lyon, France, 11 mai 2026 – 18h00 CET – [MaaT Pharma](#) (EURONEXT : MAAT - la « Société »), société de biotechnologies en stade clinique avancé, leader dans le développement de Microbiome Ecosystem Therapies™ (MET) visant à améliorer la survie des patients atteints de cancers grâce à la modulation du système immunitaire, informe ses actionnaires que son Assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) aura lieu le 16 juin 2026 à 9h30 CET au siège social de la Société, en France, situé au 70 avenue Tony Garnier, 69007 Lyon, et sera également retransmise en direct par voie audiovisuelle.

L'avis de réunion valant avis de convocation a été publié au Bulletin des annonces légales obligatoires du lundi 11 mai 2026 (www.journal-officiel.gouv.fr/pages/balo), au bulletin n° 56 (référence 2601636). Il contient l'ordre du jour détaillé, les projets de résolutions ainsi que les principales modalités de participation et de vote à cette Assemblée.

L'avis de convocation sera publié au Journal des annonces légales « Le Tout Lyon » le 27 mai 2026. Il sera également adressé aux actionnaires dont les titres sont inscrits au nominatif et mis à la disposition des établissements teneurs de comptes de titres pour les actionnaires au porteur.

Les documents et informations relatifs à cette Assemblée ont été et seront, dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires applicables :

- mis en ligne sur le site Internet de MaaT Pharma (www.maatpharma.com/fr/investisseurs) sous la rubrique « Investisseurs / Assemblées générales/ 2026 » ;
- tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la Société au 70 avenue Tony Garnier, 69007 Lyon, France ; et
- transmis aux actionnaires par Uptevia – Service Assemblées Générales, 90 – 110 Esplanade du Général de Gaulle – 92931 Paris La Défense Cedex, à la réception de leur demande.

Toutes informations complémentaires sur cette Assemblée Générale et plus particulièrement sur les modalités de vote des actionnaires sont disponibles sur le site sous la [rubrique Investisseurs](#) (« Participer à l'Assemblée générale »). L'Assemblée Générale fera l'objet d'une retransmission audiovisuelle en direct, accessible via le lien suivant [ici](#). Un enregistrement de l'Assemblée Générale sera consultable sur le site Internet de la Société dans le délai prévu par la réglementation.

Calendrier financier*

- 26 mai 2026 : Publication du chiffre d'affaires et de la trésorerie pour T1 2026
- 16 juin 2026 : Assemblée générale annuelle
- 15 septembre 2026 : Publication des résultats du S1 2026
- 16 novembre 2026 : Publication du chiffre d'affaires et de la trésorerie pour T3 2026

(*dates indicatives, pouvant être soumises à modifications.)

A propos de MaaT Pharma

MaaT Pharma est une société de biotechnologie en phase clinique avancée, leader dans le développement de médicaments issus du microbiote intestinal dédiés à moduler le système immunitaire des patients atteints de cancer et à améliorer leur survie. Soutenue par une équipe experte qui s'engage à faire la différence pour les patients du monde entier, la Société a été fondée en 2014 et est basée à Lyon en France.

Pionnière dans son domaine, MaaT Pharma développe le premier candidat-médicament immunomodulateur basé sur le microbiote intestinal en oncologie, actuellement en phase 3 d'évaluation clinique. Grâce à ses technologies propriétaires de « pooling » (combinaison de dons de microbiotes sains) et de co-culture microbienne, MaaT Pharma développe des médicaments standardisés à haute diversité bactérienne, visant à améliorer la survie des patients atteints de cancer. MaaT Pharma est cotée sur Euronext Paris (MAAT) depuis 2021.



Données prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Toutes les déclarations autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent communiqué de presse au sujet d'événements futurs sont sujettes à (i) des changements sans préavis et (ii) des facteurs indépendants de la volonté de la Société. Ces déclarations peuvent comprendre, sans s'y limiter, tout énoncé précédé, suivi ou incluant des mots tels que « cibler », « croire », « s'attendre à », « viser », « avoir l'intention de », « pouvoir », « prévoir », « estimer », « planifier », « projeter », « vouloir », « pouvoir avoir », « susceptible de », « probable », « devoir », « prévisions » et d'autres mots et termes ayant un sens similaire ou la forme négative qui en découle. Les déclarations prospectives sont assujetties à des risques et à des incertitudes inhérentes indépendants de la volonté de la Société qui pourraient conduire à ce que les résultats ou les performances réels de la Société diffèrent considérablement des résultats ou des performances attendus exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives.

Contacts

MaaT Pharma – Relations investisseurs

Eric Soyer
Chief Financial Officer
+33 4 28 29 14 00
invest@maat-pharma.com

MaaT Pharma – Relations médias

Pauline Richaud
Head of Communications
+33 6 14 06 45 92
media@maat-pharma.com